

**SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DE L'AEROPORT  
INTERNATIONAL DE TOURS VAL DE LOIRE**

**COMITE SYNDICAL DU 5 SEPTEMBRE 2023**

***Convocations adressées le 30 août 2023***

Nombre de délégués titulaires en exercice : 9  
Nombre de délégués présents : 7 titulaires – 3 suppléants  
Nombre de délégués votants : 8 (dont 1 pouvoir)

**Membres présents :**

Monsieur Bruno FENET, Madame Nathalie SAVATON, Madame Cathy SAVOUREY, Monsieur Patrick MICHAUD, Madame Cécile CHEVILLARD, Monsieur Etienne MARTEGOUTTE, Madame Betsabée HAAS

**Membres excusés :**

Monsieur Pierre-Alain ROIRON (a donné pouvoir à Monsieur Bruno FENET).

**Membres suppléants présents non votant:**

Monsieur Emmanuel DUMENIL, Monsieur Thibault COULON, Monsieur Christophe BOULANGER.

**Pouvoir :**

1

**CS230905-10 – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU COMITÉ SYNDICAL DU 5 JUILLET  
2023**

Monsieur Bruno FENET, Président, donne lecture du rapport suivant :

Le précédent comité syndical du SMADAIT s'est déroulé le 5 juillet 2023 de 16h00 à 17H25.

Lors de cette séance, le comité syndical a :

- Approuvé le procès-verbal du comité syndical du 23 mars 2023;
- Pris acte des décisions prises par le Président dans le cadre de sa délégation;
- Pris acte du rapport d'activité 2022 du délégataire ;
- Pris acte du Plan d'actions correctives mis en place suite aux recommandations de la CRC ;
- Approuvé l'avenant n°1 à la convention de financement par le Département d'Indre-et-Loire pour l'entretien et la réalisation de travaux neufs d'aménagement de l'Aéroport International de Tours ;
- Approuvé l'avenant n°1 à la convention de financement par Tours Métropole Val de Loire pour l'entretien et la réalisation de travaux neufs d'aménagement de l'Aéroport International de Tours.

Il est proposé au Comité Syndical d'adopter la délibération suivante

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, décide

- **D'adopter** le procès-verbal du comité syndical du 5 juillet 2023, tel que présenté en annexe.

**Le Comité syndical adopte à l'unanimité (8 voix pour)**